

LE STREET ART ENTRE DROIT ET MARCHÉ

QUAND LES GRAFFEURS RENCONTRENT LES COLLECTIONNEURS

📍 Colloque international | 25 et 26 mars 2026 | Bruxelles



Une oeuvre de Banksy partiellement autodétruite lors d'une vente aux enchères en 2018 est remise en vente en 2021 (et adjudgée pour 18 fois le prix atteint précédemment).

Le colloque interroge les tensions entre illégalité, droits d'auteur et reconnaissance institutionnelle, alors que le street art gagne en légitimité culturelle et en valeur marchande. L'essor des galeries, foires et ventes aux enchères depuis les années 2000 montre son intégration progressive au marché de l'art. Dépassant les contradictions apparentes entre anonymat, propriété intellectuelle et spéculation, l'analyse des enjeux juridiques et économiques contribue à éclairer l'évolution du street art, autant qu'elle aide à mesurer son impact sur les pratiques artistiques et sur la réception des œuvres par le public.

PROGRAMME

Séance inaugurale

Mercredi 25 mars 2026 · 18h–21h · Talk C.E.C

Dialogue entre la journaliste Stéphanie Lemoine et les galeristes, Magda Danysz, Mehdi Ben Cheikh, Benoît Maître, suivi d'un débat avec le public et du cocktail d'inauguration.

Journée d'étude

Jeudi 26 mars 2026 · 9h–18h · USquare / eBXL

Accueil dès 9h

9h30 · Introduction à la matinée (Éric Van Essche)

-**Nathalie Moureau & Thomasine Zoler** : "Graffiti et collection : critères de qualité et motivations des collectionneurs"

-**Pierre-Edouard Weill** : "Du dépôt à la vente. Des intermédiaires du graffiti art"

-**Elena Tosi** : "Les NFTs dans le marché de l'art : analyse du business model d'Artcrush Gallery entre art et marketing"

Pause 30'

-**Claire Rothärmel** : "De la rue aux salles des ventes : la légitimation artistique"

-**Yves Schyns** : "Protéger les créatifs : le droit des marques au service des artistes"

Déjeuner 60'

14h · Introduction à l'après-midi (Anne-Sophie Radermecker)

-**Arnaud Montas** : "La protection juridique du street art à l'épreuve de son illicéité"

-**Géraldine Goffaux** : "Quelques questions juridiques adressées au marché de l'art urbain"

-**Marie Blum** : "Street art in auctions and the exploration of price drivers"

Pause 30'

-**Marie-Sophie de Clippelle** : "Le Street Art au défi de la propriété. Esquisse du graffiti comme commons"

-**Frédéric Malek (Lek) & Mathieu Kendrick (Sowat)** : "Nul n'est censé ignorer la loi"

17h · Conclusions de la journée (Alexandre Pintiaux)

Intervenant·es et communications

Marie Blum (FR) est professeure assistante en économie à l'IESEG School of Management à Lille, spécialisée en économie de la culture et des enchères. Elle est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Strasbourg (2021), après des études en finance, histoire de l'art et sciences sociales. Ses recherches portent sur les marchés de l'art, notamment les ventes aux enchères de bandes dessinées et les effets des maisons de vente sur les résultats. Elle a publié dans des revues comme *Economic Inquiry* et participe à des colloques internationaux en économie appliquée. Avant l'IESEG, elle a enseigné à Sciences Po Strasbourg.

Communication : *“Street art in auctions and the exploration of price drivers”*

Résumé : Street art is increasingly embraced by institutions like auction houses and this art submarket is one of the most dynamic emergent markets. Artcurial was among the first to organize urban art sales from 2006. Christie's and Sotheby's regularly propose street artworks of the most expensive artists, such as Banksy, Stik or Invader. We study the artwork characteristics valued by sellers and buyers. To do so, we draw on a unique dataset comprising 1467 paintings from over 50 street artists, sold at auction in 7 different auction houses around the world from January 2021 to October 2023, and we use a Heckman model to assess both the price determinants of these works and their selection probability.

Marie-Sophie de Clippele (BE) est professeure de droit à l'UCLouvain Saint-Louis – Bruxelles, spécialisée en droit de la nature et droit de la culture. Elle est titulaire d'un doctorat de l'ENS Paris-Saclay et de l'Université Saint-Louis, portant sur la responsabilité partagée du patrimoine culturel. Ses recherches explorent le droit du patrimoine culturel, le droit de l'environnement et la théorie du droit. Elle a publié deux ouvrages remarquables : *Protéger le patrimoine culturel : à qui incombe la charge ?* (2020) et *Restes humains et patrimoine culturel : de quels droits ?* (2023).

Communication : *“Le Street Art au défi de la propriété. Esquisse du graffiti comme commons”*

Résumé : Le Street est souvent aux prises de la propriété. Il défie les critères de reconnaissance de la propriété intellectuelle par sa pratique subversive et il entre souvent en tension avec les droits du propriétaire du support mural du graffiti par sa pratique illégale. Certains auteurs dépassent cependant les catégories traditionnelles de la propriété et invitent à considérer le graffiti comme un bien commun. Partant de ces recherches et de celles plus larges sur les commons culturels, la présentation proposera une esquisse du graffiti comme commons, rassemblant différents droits et usages, partagés entre le graffeur, le propriétaire du support, l'autorité publique et le collectif.

Géraldine Goffaux (FR) est professeure de droit privé à l'Université d'Orléans et membre du CRJ Pothier, dont elle co-dirige l'axe Organisations & Gouvernances. Elle est spécialiste du droit du patrimoine culturel et artistique, du droit des affaires et du droit du numérique. Elle co-dirige le Master Droit du patrimoine culturel (Université Paris-Saclay) et le Master Marché de l'art à l'École du Louvre. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Droit(s) et Street Art* (2017) et *Droit(s) et gastronomie* (2019). Elle est également active dans l'organisation de colloques sur les enjeux contemporains du droit et de la culture.

Communication : *“Quelques questions juridiques adressées au marché de l'art urbain”*

Résumé : Partant du constat du succès du marché de l'art urbain, l'intervention se propose de répondre à différentes questions que pose ce segment de marché. Quelles sont les œuvres disponibles sur le marché de l'art? La vente légitime-t-elle ou permet-elle de "légaliser" les œuvres? Le droit fait-il des distinctions entre les œuvres de rue et les œuvres d'atelier? La protection juridique est-elle différente sur le premier marché et sur le second marché? Quelles sont les responsabilités des intermédiaires au regard de la prolifération des œuvres non authentiques?

Mathieu Kendrick & Frédéric Malek (FR) Lek & Sowat sont un duo emblématique du graffiti français, actif depuis 2010. Leur collaboration débute avec Le Mausolée, une résidence clandestine dans un centre commercial abandonné, réunissant une vingtaine d'artistes urbains. Ensemble, ils explorent les friches, mêlant graffiti, calligraphie abstraite et installations monumentales. Ils ont investi des institutions comme le Palais de Tokyo avec le Lasco Project et ont été pensionnaires de la Villa Médicis. Leur travail interroge la mémoire des lieux, l'architecture et les frontières entre art urbain et art contemporain.

Communication : *“Nul n'est censé ignorer la loi”*

Résumé : Issus du graffiti, l'interdit et sa transgression ont toujours traversé notre pratique. Comme la bombe aérosol ou le pinceau, le vandalisme — esthétique, matériel ou poétique — est un outil que nous activons ou suspendons selon les contextes. Parfois nous l'exerçons, en investissant des lieux comme un supermarché abandonné pour le *Mausolée* ou les espaces techniques du Palais de Tokyo pour le *Lasco Project*. D'autres fois, nous le subissons, lorsque nos œuvres sont recouvertes par d'autres artistes ou même entre nous. Plus qu'un geste de destruction, il s'agit pour nous de déplacer les règles de l'espace. Notre travail se construit ainsi dans cette tension permanente entre légal et illégal.

Arnaud Montas (FR) est professeur de droit privé et sciences criminelles à l'UBO Université de Bretagne Occidentale, spécialisé en droit maritime, droit pénal et droit des libertés. Il codirige la Licence Droit parcours Marché de l'art à l'UBO et est membre du laboratoire AMURE. Ses recherches portent sur les enjeux juridiques liés à la mer, à la création artistique et aux libertés fondamentales. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Droit(s) et hip-hop* et *Droit maritime – Théorie et pratique*. Il intervient régulièrement dans des colloques sur le droit et la culture contemporaine.

Nathalie Moureau (FR) est professeure en sciences économiques à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et chercheuse au laboratoire RIRRA21. Spécialiste de l'économie de la culture, elle travaille sur le marché de l'art contemporain, les industries culturelles et la valeur des biens artistiques. Elle a publié plusieurs ouvrages de référence, dont *Le marché de l'art contemporain* (avec Dominique Sagot-Duvaurox) et *Le don dans l'économie* (avec Françoise Benhamou). Elle a mené des expertises pour le ministère de la Culture et siège à l'Observatoire du marché de l'art. Elle est également trésorière du FRAC Occitanie.

Communication (avec Thomasine Zoler) : *“Graffiti et collection : critères de qualité et motivations des collectionneurs”*

Résumé : Cette communication examine la diversité des œuvres de la culture graffiti et les critères qui participent à leur valorisation, notamment la question du vandalisme. Elle analyse comment les choix des collectionneurs – parfois eux-mêmes artistes – ainsi que les modes d'acquisition révèlent des profils et des motivations différenciés. En confrontant les logiques de production et de collection, elle cherche à éclairer les multiples mécanismes de valorisation attribuées aux œuvres réalisées in situ ou en atelier.

Claire Rothärmel (BE) est commissaire-priseur volontaire et cofondatrice de la maison de ventes Louiza Auktion à Bruxelles. Diplômée en Histoire de l'art à la Sorbonne Paris IV et en Droit privé et commercial à Paris-Assas II, elle a également suivi un DEA en Propriété Intellectuelle et Artistique à Paris-Assas II. Elle a complété sa formation à l'École du Louvre et obtenu son diplôme de commissaire-priseur à l'Hôtel Drouot à Paris. Forte d'une expérience dans la région parisienne, elle s'est installée à Bruxelles, au carrefour culturel de l'Europe. Depuis 2009, elle dirige Louiza Auktion, spécialisée dans les ventes aux enchères d'Art Moderne et Contemporain, particulièrement les Tableaux et Sculptures du XX^e siècle.

Communication : *“De la rue aux salles des ventes : la légitimation artistique”*

Résumé : Le Street Art, art de la rue, a réussi à atteindre (et même influencer) le marché des Ventes aux Enchères Publiques, marché longtemps conventionnel et chargé de traditions, grâce à une combinaison de légitimations artistiques, d'intérêt médiatique et de structuration progressive du marché autour de ventes spécialisées. Le Street Art, longtemps perçu comme un art illégal ou marginal, a gagné en reconnaissance et est devenue une spécialité à part entière dans les ventes aux enchères, grâce à plusieurs facteurs que nous exposerons, tant du point de vue des artistes que des acheteurs-collectionneurs.

Yves Schyns (BE) est conseiller en droit des marques, dessins et modèles au sein du groupe Ipsilon, spécialisé en propriété intellectuelle. Titulaire d'un master en droit (Université de Liège) et d'un LLM en droit européen de la concurrence et propriété intellectuelle (Université de Liège), il exerce depuis 15 ans au Luxembourg, avec une expertise couvrant les marques, les designs, le droit d'auteur, les noms de domaine et la lutte contre la contrefaçon. Il est mandataire agréé auprès de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et de l'Office Benelux (OBPI). Il assiste les personnes physiques et morales pour garantir et optimiser la protection de leurs droits de propriété intellectuelle.

Communication : *“Protéger les créatifs : le droit des marques au service des artistes”*

Résumé : Les artistes développent souvent une identité reconnaissable — nom, pseudonyme, signature visuelle — qui peut être protégée par le droit des marques. Cette intervention introduira les fondements de ce droit, les conditions de protection et les enjeux pratiques pour les artistes. Elle expliquera également pourquoi la marque peut devenir un outil stratégique dans la gestion d'une carrière artistique, et comment l'artiste peut valoriser sa marque. Enfin, l'intervention se clôturera par l'illustration de ces questions à travers quelques cas de jurisprudence.

Elena Tosi (BE) est étudiante en deuxième année du Master en gestion culturelle à l'ULB Université libre de Bruxelles. Ses intérêts académiques portent sur le marché de l'art et l'art numérique. Elle est actuellement engagée dans la rédaction de son mémoire de master, qui porte sur les nouvelles frontières de l'utilisation des NFTs dans les pratiques artistiques et sur la manière dont la galerie ArtCrush à Bruxelles en constitue un exemple. Elle a travaillé à l'inventaire numérique de collections privées d'art contemporain et a effectué un stage à la galerie d'art Virginie Devillez Fine Art, une expérience qui s'est conclue par sa participation à la BRAFA 2026.

Communication : *“Les NFTs dans le marché de l'art : analyse du business model d'Artcrush Gallery entre art et marketing”*

Résumé : Ce projet de mémoire analyse l'usage des NFT et de la blockchain à travers l'étude de cas de la galerie bruxelloise Artcrush, un acteur hybride situé à la croisée de l'art contemporain, du numérique et du branding. La recherche interroge la manière dont Artcrush intègre les NFT dans sa stratégie artistique et commerciale, ainsi que la place qu'elle occupe sur le marché de l'art numérique. À partir d'un état de l'art critique et de références emblématiques de la tokenisation des œuvres, le projet examine les tensions entre démarche curatoriale, logique publicitaire et promesse de démocratisation de l'art. Le cas d'Artcrush met en évidence que les NFT ne suppriment pas les intermédiaires, mais en redéfinissent les formes, les fonctions et les responsabilités. Cette analyse éclaire les enjeux économiques, esthétiques, éthiques et culturels qui traversent aujourd'hui le marché de l'art numérique.

Pierre-Edouard Weill (FR) est maître de conférences en sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale où il co-dirige le Master Direction de projet et d'établissement culturel. Membre du LAB-LEX et de SAGE (CNRS-Université de Strasbourg), ses travaux croisent sociologie de l'action publique, du droit, du travail et de la culture, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives sur des terrains européens diversifiés. Il coordonne actuellement un programme de recherche sur les perceptions de l'art urbain (LARU), après avoir publié sur sa marchandisation dans *Cultural Sociology* ou *Sciences Humaines*.

Communication : *“Du dépôt à la vente. Des intermédiaires du graffiti art”*

Résumé : Cette communication porte sur la division du travail d'intermédiation d'œuvres sous-culturelles sur un marché de l'art globalisé. Elle montre d'abord comment un réseau international d'intermédiaires s'est mis en place entre collectionneurs d'art et graffeurs dès les années 1970. Des échecs commerciaux et critiques dans les galeries américaines, puis les musées européens, précèdent un succès commercial en salle des ventes, validé par des institutions publiques. Trois types d'intermédiaires sont ensuite distingués: des experts issus de la sous-culture graffiti encouragent certains graffeurs à produire des œuvres commercialisables; des entrepreneurs fabriquent une image flatteuse des collectionneurs afin de créer une niche sur le marché de l'art; les commissaires-priseurs bien établis mobilisent des acheteurs influents pour étendre leur activité. Ces intermédiaires ont des rôles et des ressources complémentaires liés à leurs trajectoires sociales, mais tirent des bénéfices inégaux de leurs activités.

Thomasine Zoler (FR) est historienne de l'art, guide-conférencière et chercheuse indépendante, spécialisée en art contemporain et en art urbain. Ses recherches portent sur les échanges non monétaires en art contemporain, mais également sur le développement et le devenir de l'art urbain dans les friches industrielles. Elle a notamment participé à l'ouverture et à la médiation des anciennes usines Babcock à La Courneuve, ainsi qu'à celles du *Mausolée* de Lek et Sowat dans le 19^e arrondissement de Paris. En parallèle, elle travaille comme catalogueuse et archiviste pour le Centre Arcanes - Centre national des archives numériques de l'art urbain, dont elle a intégré le CSA en septembre 2024.

Comité scientifique et organisateur

Anne-Sophie Radermecker est chargée de cours à l'ULB Université libre de Bruxelles, spécialisée en économie de la culture et histoire de l'art. Elle est diplômée en gestion culturelle (ULB) et en histoire de l'art (Université de Liège), et a soutenu en 2019 une thèse sur le marché de la peinture flamande ancienne. Elle est également chercheuse au FNRS Fonds national de la recherche scientifique et a été fellow à Duke University (DALMI) et enseignante à Erasmus University Rotterdam. Ses travaux portent sur les marchés de l'art, le patrimoine informel et l'histoire quantitative des arts. Elle est l'auteur du livre *Anonymous Art at Auction*.

Alexandre Pintiaux est avocat au barreau de Bruxelles et professeur à l'ULB Université libre de Bruxelles, spécialisé en droit des arts et des industries culturelles. Titulaire d'un master en droit (Université de Liège) et d'un LLM en droit international des affaires (Université de Tilburg), il a fondé le cabinet Kaléïs en 2016. Il enseigne le droit appliqué au champ culturel dans le master en gestion culturelle de l'ULB depuis 2017. Ses recherches portent sur les droits d'auteur, le droit des marques, la fiscalité, le droit pénal appliqué à la culture et les problématiques liées à l'authenticité. Il est également auteur d'ouvrages sur le droit de l'art en Belgique.

Éric Van Essche est docteur en histoire de l'art et chargé de cours à l'ULB Université libre de Bruxelles, où il enseigne à la Faculté de philosophie et sciences sociales ainsi qu'à la Faculté d'architecture. Il est directeur du GRESAC Groupe de recherche en sciences des arts et de la culture. Il est également directeur de la recherche à l'ENSAV – La Cambre. Ses travaux portent sur les politiques culturelles, l'art urbain et les formes de création dans l'espace public. Il est expert auprès de plusieurs commissions bruxelloises dédiées à l'art public. Il a dirigé, entre autres, les ouvrages *(R)évolutions du Street Art* (2021) et *Exposer le street art* (2026).

Julie Bawin est professeure d'histoire de l'art contemporain à l'ULiège Université de Liège, spécialiste du commissariat d'exposition et de l'art public. Docteure en histoire de l'art (Paris 1-Sorbonne, 2004), elle dirige le Musée d'art contemporain en plein air du Sart Tilman. Elle est présidente-fondatrice du groupe FNRS « Musées et art contemporain » et organise régulièrement des colloques internationaux. Elle a publié plusieurs ouvrages de référence, dont *L'artiste commissaire* (2014) et *Art public et controverses. XIX^e–XXI^e siècle* (2024). Ses recherches portent sur les métamorphoses du curating et la muséalisation de l'art-performance.

Nathalie Moureau est professeure en sciences économiques à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et chercheuse au laboratoire RIRRA21. Spécialiste de l'économie de la culture, elle travaille sur le marché de l'art contemporain, les industries culturelles et la valeur des biens artistiques. Elle a publié plusieurs ouvrages de référence, dont *Le marché de l'art contemporain* (avec Dominique Sagot-Duvaouroux) et *Le don dans l'économie* (avec Françoise Benhamou). Elle a mené des expertises pour le ministère de la Culture et siège à l'Observatoire du marché de l'art. Elle est également trésorière du FRAC Occitanie.

Marie Blum est professeure assistante en économie à l'IESEG School of Management à Lille, spécialisée en économie de la culture et des enchères. Elle est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Strasbourg (2021), après des études en finance, histoire de l'art et sciences sociales. Ses recherches portent sur les marchés de l'art, notamment les ventes aux enchères de bandes dessinées et les effets des maisons de vente sur les résultats. Elle a publié dans des revues comme *Economic Inquiry* et participe à des colloques internationaux en économie appliquée. Avant l'IESEG, elle a enseigné à Sciences Po Strasbourg.

INFOS PRATIQUES

Mercredi 25 mars

Talk C.E.C

Chau. de Wavre 141 - 143, 1050 Ixelles, 18h – 21h

Plan et accès



Jeudi 26 mars

Usquare (site ULB-VUB)

210A boulevard Général Jacques, 1050 Ixelles

Accès 1 – Porte AC, 9h - 18h

Plan et accès



Entrée libre - Plus d'infos : <https://gresac.phisoc.ulb.be/>

COORDINATION

Marie-Line Furst, marie-line.furst@ulb.be

SOUTIENS

GRESAC/Groupe de recherche en sciences des arts et de la culture, Commission Recherche (Faculté d'Architecture de l'ULB), Faculté de Philosophie et Sciences sociales de l'ULB, FNRS/Fonds national de la recherche scientifique, eBXL/Réseau des études bruxelloises de l'ULB et Talk C.E.C/Créateur d'expériences culturelles.

